



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 52661

## Texte de la question

M. Didier Quentin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des retraités résidant en France et qui ont cotisé durant tout ou partie de leur vie professionnelle auprès des caisses de retraites africaines. Leurs droits à pension sont donc libellés en francs CFA. Or, ces retraités ont subi, du fait de la dévaluation du franc CFA en 1994, une perte de 50 % de leur pouvoir d'achat. Ils attendent depuis maintenant plus de six ans qu'il soit mis fin à cette véritable spoliation ! C'est pourquoi il lui demande les dispositions qu'elle entend prendre pour permettre à ces retraités d'obtenir réparation du préjudice subi et pour assurer aux plus démunis d'entre eux des conditions de vie décentes.

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Quentin](#)

**Circonscription :** Charente-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 52661

**Rubrique :** Retraites : généralités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 octobre 2000, page 5980